

DÉCLARATION COMMUNE

ENTRE

LE CANADA, LE CHILI, LA NORVÈGE ET L'ÉCOSSE SUR L'AQUACULTURE

LE CANADA, LE CHILI, LA NORVÈGE ET L'ÉCOSSE (ci-après les « Participants »),

RECONNAISSANT l'importance des produits de la mer provenant de l'aquaculture comme un facteur contribuant à la sécurité alimentaire mondiale et une source d'alimentation saine, sûre et nutritive partout dans le monde;

RECONNAISSANT que la demande en aliments connaîtra une augmentation étant donné que la population mondiale devrait atteindre les 9 milliards en 2050, et que la production de produits de la mer doit augmenter considérablement afin de répondre aux besoins de cette population accrue;

SONT D'AVIS que la croissance de la production de produits de la mer proviendra de l'aquaculture;

RECONNAISSANT la valeur et la contribution économique de l'industrie de l'aquaculture, en particulier pour nos collectivités rurales et côtières;

CROIENT qu'il est possible d'accroître la production aquacole dans nos pays et ailleurs;

RECONNAISSANT que la croissance de la production aquacole doit être durable sur les plans environnemental, social et économique;

PAR CONSÉQUENT, les Participants ont l'intention de continuer à coopérer afin d'assurer le développement durable à long terme de leurs industries de l'aquaculture respectives en prenant les mesures suivantes :

- promouvoir le développement durable de l'aquaculture au moyen d'une mobilisation efficace des administrations et des autorités de réglementation des Participants;
- favoriser la coopération bilatérale et multilatérale au niveau administratif et, dans la mesure du possible, au niveau politique;

- échanger régulièrement de l'information, une expertise et des connaissances pertinentes aux divers aspects de la gestion de l'aquaculture; et
- appuyer la reconnaissance mutuelle et l'adoption d'outils de gestion efficaces afin de promouvoir le développement durable de l'aquaculture.

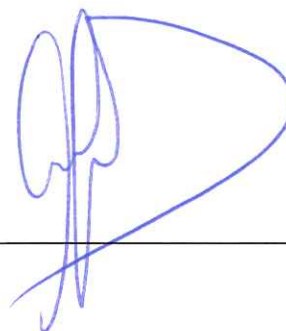
Pour atteindre cet objectif, les Participants conviennent à continuer de travailler ensemble, tant par une collaboration entre les quatre Participants que par des ententes bilatérales entre chacun des Participants.

SIGNÉE en quatre exemplaires à Ottawa, ce 31^e jour de *juillet* 2015; et à Trondheim, en ce 16^e jour de *août* 2015 dans les langues anglaise, française, norvégienne et espagnole, chaque version étant également valide.

POUR LE CANADA

Gail Shea

POUR LE CHILI



POUR LA NORVÈGE

Eivindur Skjold

POUR L'ÉCOSSE

Alasdair Iain
